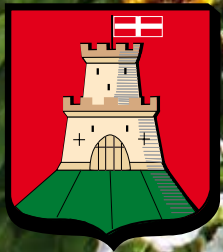


Châtel Saint-Germain

bulletin municipal - juillet 2012





Magazine d'informations édité par la
municipalité de Châtel-Saint-Germain

13, rue Jeanne d'Arc

57160 Châtel-Saint-Germain

Tél : 03 87 60 59 71

mairie@chatel-saint-germain.fr

www.chatel-saint-germain.fr

Directeur de la publication :

Robert Marchal

Comité de rédaction :

Commission communication

Imprimerie : Interprint Marly

Numéros utiles

◆ Mairie
13, rue Jeanne d'Arc
57160 Châtel-Saint-Germain
Tél : 03 87 60 59 71
mairie@chatel-saint-germain.fr
www.chatel-saint-germain.fr

◆ Démarches administratives
Préfecture de la Moselle
www.moselle.pref.gouv.fr

◆ Services publics et
démarches administratives
www.metzmetropole.fr

◆ Samu tél : 15

◆ Pompiers tél : 18

◆ Police nationale : 17

◆ Pharmacie de garde

tous secteurs :

tél. 3237, 24h/24

Metz et agglomération messine :

de 21h à 7h30 : se rendre

à l'hôtel de police, 10, rue
Belle-Isle

◆ Médecins de garde
tous secteurs, Apsam, Médi-
garde 57 :

tél : 0820 33 20 20

◆ Bureau de la poste
1, avenue de la Libération
Tél : 08 99 23 24 76

◆ Centre anti poison
Tél : 03 83 85 26 26

◆ Violences conjugales
Tél : 3919

◆ Maternité :
hôpital maternité de Metz

site de Ste Croix

Tél : 03 87 34 51 00

◆ N°international d'alerte :
112

page 3 - éditio

page 4 - budget primitif
et compte administratif

page 5 - délibérations

- travaux

- réunion publique

- POS



page 6 - réseau de transport
Metz - Métropole

page 7 - journées
commémoratives

- anniversaire

- stage seniors



page 8 à 11 - vie scolaire

page 12 - Châtel détente

- expo de peinture

page 13 - US Châtel

page 14 - SCL tennis



page 15 - APS

page 16 à 17 - un peu d'histoire
sur la vallée de Montvaux

page 18 - environnement



page 19 - manifestations

- vide - greniers

- harmonie

- théâtre

- foyer de l'Amitié



page 20 - incivilité

- SITHD

page 21 - bibliothèque

page 22 - insolivres

- email

page 23 - fermeture d'une classe

- agendas

page 24 - repas des Aînés

- concours de dessins





**Châteloises, châtelois,
chers concitoyens.**

D'aucuns diront, et ils ont raison, que nous avons vécu un printemps pourri. Et les premières semaines d'été se mettent malheureusement au diapason. Le jardinier, qu'il soigne un potager ou un jardin d'agrément, fait une amère constatation : seule l'herbe pousse. La tonte hebdomadaire ne suffit plus. Cela permet de souligner une fois de plus le mérite de nos ouvriers communaux. Non seulement ils ont maintenu le cap au niveau des espaces verts mais ils ont également réalisé des prouesses sur le Mont St Germain afin que ce site devienne le plus bel écrin à la balade contée du 16 juin, spectacle qui finalement a été présenté sous le préau de l'école du centre avec le concours de quelques parapluies. De la même façon seront traités le sentier botanique (qui s'offre une nouvelle jeunesse avec la mise à jour de la signalisation) et les sentiers de promenade pour permettre à la Châteloise de connaître un nouveau et franc succès le 9 septembre prochain.

Afin de faire honneur au 1^{er} prix départemental de fleurissement obtenu l'an passé, Guillaume et ses collègues se sont une nouvelle fois surpassés. Mais le jury régional a déjà visité notre commune le 3 juillet dernier sans laisser aux plantes le temps de s'épanouir et se développer. Mais je pense que cette année, toutes les communes seront logées à la même enseigne. Première fleur ou pas... verdict en octobre. Et puis enfin, que les esprits chagrins soient rassurés, le cimetière n'a pas été oublié même si son entretien saisonnier est intervenu un peu plus tardivement.

Pour la municipalité, la morosité climatique s'est propagée à l'ambiance générale au niveau des différentes péripéties qui émaillent encore et toujours l'installation des CRS et de l'internat d'excellence au quartier Serret. Par contre il nous a fallu enfile le bleu de chauffe pour accompagner les parents dans leur lutte pour le maintien de la deuxième classe à l'école maternelle de la «souris verte». Enfin, je ne peux passer sous silence la réunion houleuse de la présentation des «nouveaux services» proposés par Metz Métropole aux Châtelois dès la rentrée de septembre 2012. (lire en pages intérieures mais aussi les bulletins précédents)

Au niveau des principales réalisations du semestre passé, il faut saluer la pose du feu tricolore avec vert récompense qui remplit pleinement son rôle ainsi que les aménagements dans les locaux de la mairie. Tout d'abord

l'isolation thermique et la mise en peinture de l'ancien logement de fonction (instituteur) jouxtant la mairie. Cette extension permettra un stockage mieux approprié des archives (actuellement aux greniers), la création d'un bureau pour les adjoints et d'une petite salle de réunion. Au niveau de la mairie, la salle du conseil, la salle de travail et le hall d'entrée ont été rafraîchis. Nous profiterons des vacances scolaires pour remplacer la chaudière de la mairie-école au profit d'un modèle nettement moins énergétivore. A la rentrée, je l'espère, les élèves apprécieront la nouvelle peinture du couloir et de l'escalier à l'école du centre, de trois salles de classe au primaire et d'une autre à la maternelle des Chauvaux.

Enfin nous proposons la réfection des voiries des impasses du Moulin Neuf et de l'Eglise dès cet automne. Nous profiterons de ces travaux pour enfouir les réseaux secs. Une réunion de concertation entre les riverains, le bureau d'étude et la municipalité s'est tenue lundi 9 juillet dans les locaux du centre socioculturel. Le consensus obtenu devrait permettre la réalisation de ce projet. Un autre demeure d'actualité : le parking du chemin de la fourrière dont la réalisation est liée à l'attribution d'une subvention sur amendes de police. La décision sera prise par la commission ad'hoc du conseil général à la fin de ce mois.

En attendant toutes ces réalisations, je ne sais si j'ose vous souhaiter de bonnes vacances ensoleillées ... peut être sous d'autres cieux.

R. Marchal

Compte administratif

Le compte administratif 2011 (bilan des recettes réelles et des mandats émis) dégage :

- en fonctionnement un excédent de **235 378,33 €**

- en investissement un excédent de **20 356,82 €**

Mais s'il paraît évident que les comptes soient arrêtés annuellement pour la section de fonctionnement (il ne peut y avoir de report d'une année sur l'autre), il est indispensable d'y inclure les restes à réaliser (programmes en cours de réalisation) au niveau de l'investissement.

Ces comptes font apparaître :

L'excédent d'investissement 2011
20 356,82 €

Les restes à réaliser 2011

- en recettes
156 545,50 €

- en dépenses
311 641,76 €

soit un déficit de :
134 739,44 €

Ce dernier est équilibré par l'excédent de fonctionnement de 2011. Il reste alors la possibilité d'affecter le résultat global du compte administratif soit :
235 378,33 € - 134 739,44 € = 100 638,89 €*

** vous trouverez ces sommes au budget primitif*

Budget primitif

SECTION D'INVESTISSEMENT	
Recettes	
FCTVA + TLE	220 000,00 €
Prélèvement sur recettes de fonctionnement	100 000,00 €
Excédent 2011 affecté	100 638,89 €
Créances diverses	9 146,00 €
Excédent investissement 2011	20 356,82 €
Part de l'excédent de fonctionnement permettant d'équilibrer le programme d'investissement en cours	134 739,44 €
Reste à réaliser 2011 (subventions non versées)	156 545,50 €
Produit de cession	1 196,00 €
TOTAL	742 622,65€

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
Recettes	
Produit des services	77 400,00 €
Impôts et taxes	612 156,00 €
Dotations (Etat)	448 297,00 €
Produit d'exploitation	55 275,00 €
Remboursements	10 372,00 €
TOTAL	1 204 000,00 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
Dépenses	
Charges de gestion générale	378 400,00 €
Personnel	528 300,00 €
Charges affectées (indemnités, collège, CCAS), subventions aux associations	127 100,00 €
Charges financières (intérêt des emprunts)	70 200,00 €
Autofinancement des investissements	100 000,00 €
TOTAL	1 204 000,00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT	
Dépenses	
Remboursement d'emprunts	134 900,00 €
Immobilisations (terrains, matériels, mobiliers, bâtiments)	-8 938,26 €
Travaux - voiries - outillage technique	305 019,15 €
Reprise des investissements 2011 non réalisés ou en cours	311 641,76 €
TOTAL	742 622,65 €

Les délibérations du conseil

Au cours des séances

Séance du conseil municipal du mardi 31 janvier 2012

- Metz Métropole – transfert de charges
- Convention de mise à disposition de terrains de tennis
- Modification des statuts de l'association Sports Culture Loisirs
- Convention de partenariat pour le développement de la lecture publique
- Attribution de subvention
- Délégation du conseil municipal au maire - communication
- divers

Séance du conseil municipal du mardi 10 avril 2012

- Compte Administratif 2011
- Compte de Gestion 2011
- Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2011
- Fixation des taux des trois taxes directes locales
- Vote du Budget Primitif 2012

- Bibliothèque : demande de subvention
- S.I.V.T. demande de retrait d'une commune
- Délégations consenties au maire
- Divers

Séance du conseil municipal du mardi 19 juin 2012

- Modification simplifiée du POS
- Crédits scolaires 2012
- Subventions associations 2012
- Convention Commune - Logi Est
- Modification de tarifs
- Délégations consenties au maire
- Divers

Nouveau matériel, travaux et réunion publique



La municipalité a procédé au remplacement du camion. Le précédent vieillissant a donc été remplacé, apportant plus de confort et de fonctionnalités. De couleur bleue, vous le verrez œuvrer dans les rues du village.



Les habitants de l'impasse du Moulin Neuf et de la place de l'Eglise ont été conviés à une réunion d'informations concernant l'enfouissement des réseaux secs de leurs rues.

M. Walter, maître d'œuvre du cabinet C.M.O a expliqué au public le déroulement des opérations qui devraient commencer dès cet automne.

Remplacement de la chaudière à la mairie-école

Les travaux de rénovation de la chaudière de la mairie-école ont débuté. Programmés du 9 juillet au 24 août les travaux entrepris concerneront le dégazage, découpage de la citerne fioul, puis la vidange et dépose des circuits, chaudière, pompes, etc..

Les travaux se poursuivront par la pose de la chaudière, collecteurs, pompes, robinetterie,

réseau extérieur, raccordement gaz, mise en eau, etc...Après le tubage de la cheminée, place au calorifugeage des canalisations et flocage du plafond de la chaufferie. La pose de la porte coupe-feu, les ventilations chaufferie et le raccord pompier précéderont les essais, réglages et mise en service.

Modification simplifiée du Plan d'Occupation des Sols

Lors du conseil du 19 juin 2012, la modification simplifiée du POS a été votée. Il s'agissait de corriger des erreurs de plume de la modification du POS n°3 et notamment l'article 10 de la zone UA4 concernant la hauteur maximum des constructions, des articles 6 et 11 des autres zones concernant l'isolation extérieure et l'aspect extérieur. Pour mémoire, l'enquête publique s'est déroulée du 14 mai au 14 juin 2012 inclus. Trois personnes sont venues consulter lors de l'enquête publique sans remarques particulières.

Accueil réservé pour le nouveau réseau de transports «Proxis»



Les Châtelois et Châteloises avaient répondu en nombre (environ 150 personnes) à l'invitation conjointe de la municipalité et de Metz Métropole à une réunion d'information sur la nouvelle offre de transport et son fonctionnement dans l'agglomération messine. Cette participation inhabituelle reflétait les inquiétudes et les interrogations de la population pour ne pas dire son scepticisme et son hostilité, quant aux changements à venir dont les grandes lignes avaient été exposées dans le courrier d'invitation.

M. Caquet du pôle transport de Metz Métropole, M. Muel, vice-président de la délégation service public du futur réseau, maire de Marieulles et adjoint à la commission transport de Metz Métropole et M. Duchet, directeur adjoint des TAMM animaient cette soirée.

Celle-ci débuta par une présentation des grandes nouveautés du réseau et notamment par celle de l'offre « Proxis » qui concerne Châtel Saint Germain et qui doit entrer en vigueur dès le 3 septembre prochain. Ce système fonctionne pour le plus grand nombre des trajets selon le principe du transport à la demande (TAD) avec inscription et réservation préalable obligatoire. . A cette occasion, il fut expliqué pourquoi

il n'avait pas été donné une suite favorable aux demandes que la municipalité avait faites pour adapter cette offre à ce qui lui semblait plus conforme aux besoins de la population.

Pour mémoire, la municipalité souhaitait bénéficier d'un système de navette aux heures creuses qui tout au long de la journée effectuerait une rotation entre Rozérieulles, Lessy, Châtel, le rond point de Ste Ruffine-Jussy et qui déposerait et embarquerait les voyageurs sur la ligne structurante n°5 Rozérieulles, Moulins, Scy, Longeville..). Comme vous l'avez remarqué, Metz Métropole pour des raisons qui restent à démontrer n'a pas souhaité nous écouter et reste convaincu que le TAD (transport à la demande) reste la solution d'avenir ! A voir ...!

Dès l'exposé terminé, un feu nourri de questions et de remarques s'éleva de la salle dans une ambiance houleuse.

Le principe d'une réservation téléphonique préalable faisait l'objet de nombreuses réserves. Par son aspect contraignant et peu pratique, ce mode de fonctionnement (notamment pour les « retour ») semble d'une utilisation peu adaptée aux personnes âgées et pénalisante pour les lycéens et les étudiants ; sans oublier, que certains représentants de

cette dernière catégorie présents dans la salle soulevèrent la question du coût des appels téléphoniques .

De nombreux participants s'inquiètent du faible nombre de départs permanents prévus dans la nouvelle grille horaire. Ils ont exprimé leur déception de voir l'offre de transport se dégrader à cette occasion pour les Châtelois, alors que l'on aurait pu au contraire attendre de cette refonte une amélioration du service public.

D'autres personnes s'interrogent du sort réservé aux villages de l'agglomération, de leur avenir et de leur place dans la communauté d'agglomération.

A l'issue de ce débat animé, il est trop tôt pour dire si les animateurs ont réussi à convaincre les clients potentiels du bien fondé, de la pertinence et de l'attractivité de leurs propositions. Réponse à la rentrée lors de la mise en route de ce service , mais les réactions et réflexions entendues çà et là à la sortie de la salle laissent dubitatif ...

**Les nouveaux horaires
seront**

**disponibles en mairie
prochainement**

Journée des Déportés et commémoration du 8 mai 1945



Joyeux anniversaire



C'est accompagné de Mmes Pallez et Vahl que le Maire, Robert Marchal est allé souhaiter un joyeux anniversaire à Mme Paulette Naut qui a fêté ses 90 ans en mars dernier.

La gendarmerie nationale recrute

Vous avez plus de 18 ans et moins de 26 ans, vous souhaitez :

- être au service des citoyens
- acquérir une première expérience professionnelle
- être indépendant (e) financièrement
- exercer un métier très varié en participant à des missions de protection de l'environnement, des enquêtes judiciaires, intervenir sur des lieux d'accidents, porter assistance et secours à la population.

Devenez gendarme adjoint volontaire :

Homme ou femme, la gendarmerie nationale vous propose un contrat de deux ans, renouvelable pour trois ans, sous statut militaire, véritable tremplin vers les carrières de sous-officiers ou d'officiers.

Pour tout renseignement, contacter la gendarmerie d'Amanvillers :

03 87 53 42 47 – Adjudant-Chef MARCHAL

Remise à niveau pour les Seniors

L'association AGIRabcd

Association Générale des Intervenants Retraités en partenariat avec la municipalité propose en Octobre 2012 en direction des Seniors «Pour une conduite Automobile Sécurisée et Citoyenne» une remise à niveau du code de la route.

Des bénévoles de l'association ont été formés pour animer les séances de révision, certains sont des professionnels retraités de l'auto-école. Les supports projetés sur écran

favorisent la remémoration des panneaux, des signalisations et des différentes situations. L'animation se fera sur **trois séances** d'environ 1h30, les 8, 15 et 22 octobre 2012. Les thèmes abordés dans les séances : le comportement, l'accidentologie, la santé, les drogues et médicaments, le stationnement, les feux, les distances de sécurité et de freinage, la signalisation (horizontale et verticale), les carrefours à sens giratoire, pour une conduite plus sûre.

Cette action ne concurrence pas les professionnels car elle reste dans le cadre de la prévention et est reconnue par la Sécurité Routière et le Ministère. Les dates précises vous seront communiquées à la rentrée. (participation 15€)

Les inscriptions sont **obligatoires** et se feront en mairie.

“Mets tes baskets et bats la maladie”



Les élèves du CM1-CM2 après leur course au cross d'Ars-sur-Moselle. (Photos et montage de M. Graff)

Cross E.L.A.

Les deux classes de CE2-CM1 et CM1-CM2 ont participé aux cross U.S.E.P., à Moulins-lès-Metz et Ars-sur-Moselle, au profit de l'association européenne contre les leucodystrophies E.L.A., dans le cadre de l'opération : “Mets tes baskets et bats la maladie”.

Départ de Murielle Bombarde



08 - Châtel-Saint-Germain - juillet 2012

Suite à la somme collectée lors de la dictée d'E.L.A. en novembre dernier, l'association organisait comme chaque année une fête nationale pour la remise du prix “Ambassadeur E.L.A.”. C'est l'élève Axel Marchal qui a été élu par ses camarades de classe pour représenter notre école. Il s'est donc rendu début juin en compagnie de son père à Disneyland Paris, où il a pu rencontrer des enfants atteints de ces maladies, mais aussi des sportifs et artistes qui soutiennent l'association : le footballeur Zinédine Zidane, qui en est le parrain, le handballeur Jackson-Richardson, le chanteur Grégoire, la nageuse lorraine Aurore Mongel etc. Il a même été interviewé par des journalistes du Républicain-Lorrain pour un article dans le journal et filmé avec son père : le reportage vidéo est en ligne sur le site du journal : www.republicain-lorrain.fr. Encore merci à tous les élèves et à leurs parents, aux donateurs de la commune qui se sont mobilisés pour faire avancer la recherche médicale.



Les ambassadeurs de toute la France à Disneyland Paris



Le groupe de l'académie Nancy-Metz posant avec Guy Alba le président d'E.L.A. et Z. Zidane. On reconnaît Axel grâce à sa casquette, en bas à gauche sur la photo.

La municipalité a tenu à remercier Mme Murielle BOMBARDE pour ses sept années passées au service des enfants de l'école maternelle en réunissant autour d'elle sa famille, ses collègues enseignants, le personnel scolaire et les représentants élus des parents d'élèves. Mme Bombarde est victime de la fermeture de classe. Elle s'est

beaucoup investie à Châtel où elle a obtenu sa titularisation en 2010; elle a entre autre introduit l'informatique à l'école maternelle en initiant les enfants à la pratique de l'ordinateur. Nous lui souhaitons bonne chance à Rozérieulles où elle a obtenu un poste à l'école maternelle à la rentrée prochaine.

Sport scolaire : nombreuses médailles



Les élèves de l'école se sont à nouveau distingués cette année par leur esprit sportif et particulièrement ceux de CM 1 et CM 2 lors des rencontres U.S.E.P. des mercredis (cross de Châtel, minihand...), encadrées par M. Mayer. Ils ont gagné de nombreuses médailles et plusieurs coupes.



Festival d'expression : chants et danses

Cette année encore, les élèves ont proposé un programme varié de chants, alternant chansons traditionnelles pour les plus jeunes, chants des années 1960-70 (Le parapluie, La terre est si belle, Un air de banjo), chansons anglaises et des "tubes" récents dansés par les grands. Deux instrumentistes ont fait preuve de leur jeune talent. Une kermesse organisée par des parents d'élèves a succédé au spectacle.



Fête de l'école



Les élèves de CM1-CM2 en train de danser le hip-hop.



La kermesse dans le parc du centre.



Jules Lequy jouant un air de tango à la guitare.



Emilien Anstett jouant du saxophone

Sortie scolaire à Bliesbrück

Le 12 juin, malgré une météo pluvieuse, toute l'école s'est rendue en autocar au parc archéologique européen de Bliesbrück-Reinheim. Là-bas, les élèves ont suivi des activités encadrées par des animatrices à propos de la vie à l'époque gallo-romaine, grâce aux découvertes archéologiques dans cette vallée frontalière de la France et de l'Allemagne. Les thèmes étaient variés : "Il était une voie", une

très belle exposition sur les voies romaines ; visite des thermes de la ville ; descente dans l'obscurité au coeur d'un tumulus pour découvrir la tombe d'une princesse celte ; promenade dans l'enceinte d'une vaste villa gallo-romaine, poterie gallo-romaine etc. ; le tout dans un cadre très verdoyant avec des étangs. C'était une très belle excursion et une grande plongée dans le temps pour les élèves.



Les élèves, leurs maîtres et maîtresses et des parents posent devant un quartier de la ville gallo-romaine de Bliesbrück.



Des élèves découvrent le fonctionnement des thermes chez les Gallo-Romains.

Le CM2 visite le collège Albert Camus

Les élèves de CM 2 des écoles du secteur du collège Albert Camus de Moulins-lès-Metz ont été invités le 22 juin par son principal, M. Piétron, à visiter le collège, où la plupart d'entre eux iront en sixième. Le principal a d'abord présenté son adjointe, le personnel administratif et les professeurs. Puis il a décrit ce collège comme étant l'un des plus agréables de la région messine.

Ensuite les élèves ont découvert les lieux par petits groupes, grâce

à leurs guides : des collégiens délégués de classe, qui leur ont tout expliqué à propos de la vie au collège, du carnet de liaison etc. Ils ont ensuite assisté à la remise de prix d'un concours d'écriture auquel avaient participé des élèves de 6e. Enfin, un bon goûter leur a été offert. Cette visite a permis aux élèves de CM 2 de préparer leur entrée au collège.



Les parents d'élèves s'associent



Le comité de l'association

Françoise Michaux, Carole Sallet, Chantal Zaouter membres ; secrétaire Mylène Maubon, adjointe Céline Russo ; trésorier Frédéric Genot, adjointe Judith Thévenet ; Président Emmanuel Humbert.

A l'initiative d'un groupe d'une dizaine de parents, est née l'association des Parents de Châtel-Saint-Germain. Lors de l'Assemblée Générale constitutive, le but de l'association a été précisé : contribuer au financement de projets éducatifs et/ou de loisirs en faveur des écoles et des enfants scolarisés dans la commune. Des financements qui viendront en complément de ceux apportés par

la municipalité et les coopératives de chacune des écoles.

La nouvelle association a d'ores et déjà repris la bourse aux plantes, dont la 2^e édition a été un succès, et prévoit pour la prochaine année scolaire de lancer un après-midi récréatif gratuit pour les familles de Châtel-Saint-Germain le 7 octobre, de poursuivre en collaboration avec la commission animation du conseil municipal

la bourse aux jouets au mois de novembre et, enfin, développer la bourse aux plantes.

« Vide-jardin »

Pour sa troisième édition, la bourse aux plantes laissera la place à un « vide-jardin ». La date a déjà été arrêtée avec la municipalité : le dimanche 21 avril 2013. A l'image d'un vide-grenier, cette manifestation permettra aux particuliers

d'échanger ou de vendre des plantes, arbustes, graines... mais aussi tous les outils et objets divers en rapport avec le jardin. Comme lors des précédentes éditions, il sera proposé aux enfants de l'école maternelle de vendre, au profit de leur coopérative scolaire, leurs créations sur le thème du jardin.

Châtel détente : Les incontournables



Fête des rois



Soupe aux pois



Marche aux étangs de Lachaussée



Grillade au centre socioculturel

Beau succès de l'expo de peinture

En mai dernier, l'exposition biennale de peinture organisée conjointement par la municipalité et l'Atelier Châtelois a permis à une cinquantaine d'artistes d'exposer leurs œuvres ; cette exposition très riche par la diversité des œuvres exposées a permis de révéler au public les talents de nombreux Châtelois en peinture, sculpture et raku.



US CHÂTEL : superbe saison, avec quelques regrets



Les deux équipes Seniors dauphines de leur groupe

Après avoir occupé la place de leader durant la plus grande partie de la saison, l'équipe A s'est fait coiffer sur le poteau à 2 journées de la fin. Malgré son beau parcours, tant en championnat qu'en Coupe de France et de Lorraine, déception néanmoins compte tenu des espoirs entretenus d'une montée en PHR.

L'équipe B termine également à la 2^e place, ce qui pourrait lui permettre d'accéder à la 2^e Division.

Performances encourageantes des équipes de jeunes

Les U17 finissent 5^e en Excellence, les U15 à 7, premiers de leur groupe de Promotion. Les U13, dans un championnat Interdistrict très relevé, terminent à la 5^e place, alors que les U13 Promotion, très limités dans leur effectif, se sont défendus courageusement. Les U11 se sont très bien comportés dans leur critérium de printemps. Chargés en outre de représenter l'Angleterre lors de la Fête de leur groupe, ils ont assumé leur rôle avec beaucoup d'originalité et d'humour. Quant aux Débutants, ils ont accompli des progrès constants.

Arbitres à l'honneur

Fabrice Schmitt, arbitre référent du club, qui officie depuis plus de 20 ans pour le compte de l'US Châtel et reconnu comme un des meilleurs arbitres de Ligue, a eu l'honneur d'arbitrer le samedi 16 juin dernier à St Dié, la finale de la Coupe de Lorraine opposant Raon l'Etape à Magny.

D'autre part, le club se félicite de compter dans son effectif 2 jeunes nouveaux arbitres, Grégory Grasse et Thibault Clause qui viennent de réussir leur examen et de recevoir à ce titre leur insigne officiel, tandis qu'un nouvel habitant de Châtel viendra enrichir le contingent-arbitres du club dès la saison prochaine.

1^{er} tournoi en salle

Le dimanche 29 janvier s'est déroulé, dans la salle des sports de Châtel, le 1^{er} tournoi en salle, réservé à la catégorie U13. Disputé dans une excellente ambiance et mettant aux prises 12 équipes régionales, il a connu un grand succès.

Restructuration

Afin d'améliorer son fonctionnement et de pallier certaines carences, le club a l'opportunité d'incorporer quelques nouveaux venus dans son organigramme. Certains postes restent cependant vacants, notamment pour l'encadrement des plus jeunes. Aussi, toute personne intéressée sera accueillie à bras ouverts.

Assemblée générale

Ouverte à tous les membres, parents et sympathisants, elle se tiendra au club house du stade le vendredi 7 septembre à 19h.

Contact :

Président

06 08 60 13 17

Secrétaire

06 16 99 15 78

Site internet :

<http://us-chatel.footeo.com>



L'équipe U17 Excellence



Les deux équipes U13



Les U11 en "British", le temps d'un après-midi



1^{er} tournoi U13 à la salle de sports

Tournoi de pétanque

La 23^e édition du Challenge de pétanque de la Municipalité organisé par l'Union sportive, aura lieu dans le parc du centre socioculturel le samedi 8 septembre. Réservé aux habitants et membres des associations de Châtel, il se déroulera comme chaque année en doublettes formées. Inscriptions sur place à partir de 13h30.

SCL Tennis : 140 adhérents



Les vainqueurs du tournoi annuel



Portes ouvertes au club



Inauguration des nouvelles surfaces de jeu

La saison du club de tennis de Châtel s'est terminée fin juin et restera riche en événements et satisfactions.

Avec 140 adhérents à ce jour, la progression reste honorable et à l'inverse de la tendance générale qui voit se réduire le nombre de licenciés.

Sur le plan sportif, 18 équipes ont été engagées sur toute la saison. Sur les championnats été, de beaux résultats sont à signaler. Sur 5 équipes engagées, 3 équipes terminent secondes de leur groupe, les deux autres finissant 3^e et 4^e.

Deux équipes de jeunes ont été inscrites dans plusieurs championnats et saluons les performances des jeunes de 11/12 ans qui poursuivent leur progression qui s'est traduite par des classements individuels à la hausse.

Au cours de la saison, 3 tournois ont été organisés. Un tournoi interne qui a réuni durant la difficile période hivernale tout de même 60 participants. Le tournoi annuel du club au printemps auquel ont participé plus de 210 personnes, ce qui fait un total de plus de 240 matches à organiser.

Pour la première fois, un tournoi jeune est prévu durant la première semaine des vacances de juillet et au vu des inscriptions déjà enregistrées, ce sera une réussite.

Le club a organisé pour la 3^e année une journée porte ouverte qui s'est déroulée sous un temps clément et a permis à environ 150 personnes de participer à de nombreuses animations. Cette journée a

également été l'occasion d'inaugurer les nouveaux courts de tennis avec la présence de M. le maire et de plusieurs adjoints et du président du comité de Moselle de tennis. Une journée sympathique qui a vu adultes et enfants s'essayer à des nombreuses activités sportives et ludiques.

Une journée dédiée aux jeunes de l'école de tennis s'est tenue le samedi 23 juin et a vu la présence de près d'une centaine de personnes. Après les passages de balles pour tous les jeunes de l'école de tennis, les parents ont pu se mesurer aux enfants et constater les progrès réalisés au cours de l'année. Cette journée s'est déroulée dans une ambiance très conviviale agrémentée d'un barbecue et de jeux divers.

Enfin, au cours de cette saison, le club a participé à plusieurs animations du comité d'animation de la commune dont le Téléthon et le vide grenier.

Les nouvelles surfaces de jeu offertes aux adhérents (3 courts extérieurs en terre battue nouvelle génération et un court couvert en moquette granulée) font l'unanimité de tous de par leur confort de jeu. Les personnes désireuses de s'inscrire pour profiter de ces nouvelles installations peuvent contacter le comité à tout moment. Des tarifs dégressifs pour la période été sont proposés à toute personne intéressée par ce sport praticable en loisirs ou en compétition. Le club donne aussi rendez vous à tous les adhérents pour les inscriptions de la prochaine saison en septembre 2012.



Amicale Post Scolaire : nombreuses activités

Carnaval

Invités par l'Amicale, les enfants de la commune se sont retrouvés au centre socioculturel pour fêter Carnaval. Une météo favorable permit de défiler dans les rues du village pour faire admirer à tous les magnifiques déguisements colorés. Ensuite on sacrifia à la tradition en dégustant les savoureux beignets.

Rallye promenade du 1er Mai

Pour le 34ème rallye promenade de l'Amicale Post-scolaire de Châtel, les treize équipes ont profité d'un temps favorable et d'une ambiance amicale pour découvrir les villages lorrains et leurs

curiosités sur le thème «Rallye Baba et les quarante voleurs», proposé par l'équipage Goullet Stéphane, vainqueur 2011. Des questionnaires, des jeux (certains «capillo-tractés»), des énigmes ont départagé les participants et c'est l'équipage Joppin Pierre qui a brillamment emporté la 1ère place et se fera un plaisir d'organiser celui de 2013. Le pot de l'amitié, qui clôtura cette journée, fut très apprécié de tous.

Sortie des mercredis-Loisirs

Comme chaque année les animateurs des mercredis loisirs accompagnèrent les enfants, le 6 juin, à la Journée « Fête

des enfants» organisée par la fédération des œuvres laïques avec le soutien du Conseil général. C'est la cité des sports de Fameck qui accueillit les enfants des associations mosellanes.

De nombreux ateliers proposèrent aux enfants des activités allant du sport (tir à l'arc, orientation, danse) aux activités artistiques et aux jeux. Après le repas tiré du sac et quelques ateliers, la journée se termina par un spectacle, alliant le burlesque à la magie, «**24 heures plus tôt**» présenté avec talent par la Compagnie ARISTOBULLE qui séduisit les enfants. Les enfants prirent le chemin du retour après un goûter offert par la FOL.

Feux de la St Jean

Cette année encore «la Sorcière» a parcouru les rues du village pour annoncer le feu de la St-Jean. Le temps assez favorable, quoiqu'un peu frais, a permis à bon nombre de Châtelois d'assister à l'embrasement du bûcher monté par les bénévoles dévoués de l'association qui ont innové en lui donnant une forme originale. La soirée se termina par un feu d'artifice féérique, tiré par la société Aquarève de Scy-Chazelles. Spectacle qui enchantait les spectateurs petits et grands.



Feux de la St Jean



Feux de la St Jean



Rallye du 1er mai



Fête des enfants



Fête des enfants



Fête des enfants



Carnaval

Monument allemand de la guerre de 1870 dans la vallée de Montvaux

Des photos montrent un monument de la guerre de 1870, monument qui a disparu de la vallée de Montvaux.



Une photo en gros plan de ce monument comporte la mention :

Gedenkmal d. Freiwilligen v. Bippen u. 2 Kameraden im Montveauthal b.Châtel auf Patrouille gefallen a. 1. 10. 1870

Ce texte, plutôt sommaire, a été commenté et traduit comme suit :

« Le 1^{er} octobre 1870, alors que Metz est investi, Hugo von Bippen, engagé volontaire pour un an au Lauenburgisches Jäger-Bataillon Nr. 9, part avec deux autres chasseurs en patrouille dans le val de Montvaux. Ils tombent dans une embuscade tendue par des francs-tireurs français. Tous trois sont enterrés sur place... »

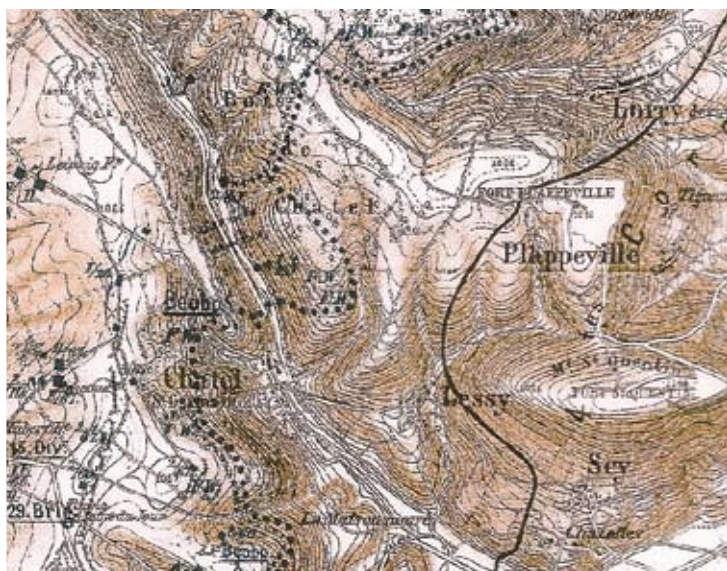
La réalité est en fait assez différente :

Ainsi la liste des pertes de ce bataillon de chasseurs ([//www.denkmalprojekt.org/2008vl](http://www.denkmalprojekt.org/2008vl)) mentionne les noms des tués au cours de la campagne de 1870, notamment trois noms de

chasseurs tués à Lessy (Hugo von BIPPEN, Theodor RÖTHJER et Friedrich TRAUTMANN), aucun à Châtel, ainsi que ceux morts à la bataille dite de Gravelotte (33 noms sur la plaque du monument de la route de Vernéville), au Mans, à Orléans et à Beaugency.

Aux mois de septembre-octobre 1870 le contexte est le suivant. Le siège de Metz a commencé dès le 19 août 1870. Les Allemands aménagent progressivement des lignes continues de retranchements, de tranchées-abris et d'abatis. La carte allemande ci-dessous montre que les villages de Châtel, de Lessy et de Lorry se trouvent entre les lignes françaises (trait continu) et les lignes fortifiées (F.W.=Festungswerke) allemandes, dans une

espèce de no man's land. Ce siège immobilise environ 200 000 Allemands, alors qu'ils ont besoin de moyens pour attaquer l'armée de Mac Mahon et aller à Paris ! Ils essayent donc par tous les moyens de réduire le périmètre, tout en empêchant toute sortie des troupes de Metz. Le 5 septembre les Allemands occupent Châtel et le 6 le général von Wrangel, commandant la 18^{ème} division, fait installer un observatoire (Beobachtungsposten) au mont Saint Germain, avec un officier muni d'excellentes jumelles (notes du général publiées par sa fille Adda Freifrau von Liliencron). Il installe les chasseurs dans la vallée de Montvaux et le « petit bois en direction de Plappeville ». Il transforme Châtel en camp retranché défendu par 6 compagnies.



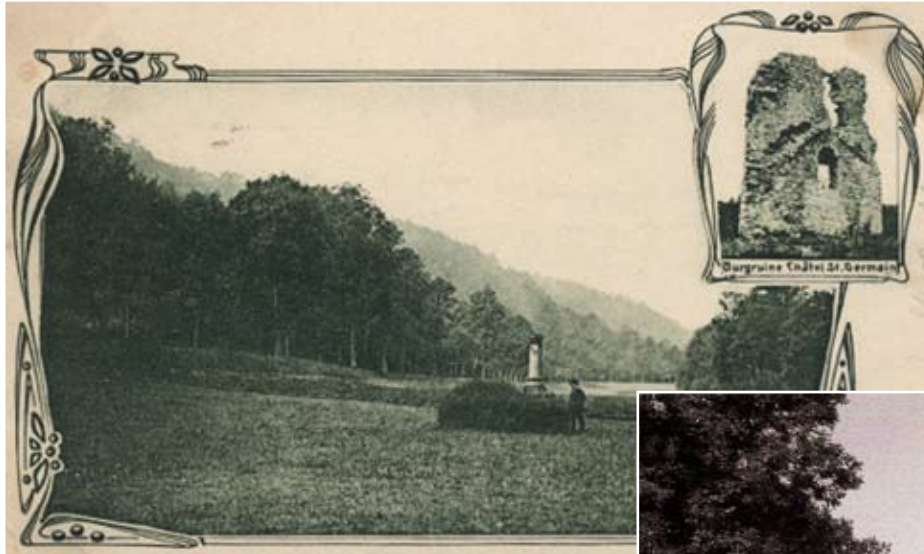
Que s'est-il donc passé le 1^{er} octobre à Lessy ?

Jean-Marie REITZ a étudié de près la question sur la base de documents français, de documents allemands et d'investigations sur le site. Voici des extraits de ce travail.

« Les positions sur Lessy. Petit à petit l'étau se resserre ; les Allemands se rapprochent des lignes françaises.... Le 9^e bataillon de chasseurs à pied installe un poste allemand dans le bois de Châtel. Un poste d'observation est aménagé au-dessus du chalet Billaudel*, endroit particulièrement bien choisi qui permet l'observation de tout mouvement du col au bas de Moulins avec un parfait contrôle du fort du St Quentin.... ».

« L'état-major français se décida à réagir.... Le 1^{er} octobre, un régiment de la 2^e division du 4^e corps (Ladmirault) poussait une reconnaissance en avant de ses lignes**, entrant dans le village de Lessy, délogeait une section allemande du 9^e bataillon de chasseurs solidement retranchée derrière les murs crénelés du cimetière. Puis il occupait le chalet Billaudel où l'ennemi se livrait depuis quelques jours à des travaux inquiétants, et fouillait les bois de Châtel-Saint-Germain.... »

Mais où se trouvait donc ce monument dans la vallée de Montvaux ?



Les pertes allemandes s'établirent à 3 tués ... et 17 blessés. Les trois morts ramenés au camp de base furent enterrés dans la vallée de Montvaux et en juin 1871, la famille et les camarades du régiment érigèrent un monument à leur mémoire. Ce monument ainsi que les sépultures furent transférés, en 1955, dans la nécropole de Reillon, près de Lunéville. »

*Billaudel est l'ancien préfet républicain de la Moselle, limogé par Napoléon III et placé en résidence surveillée à Lessy.

**Dick de LONLAY fait mention de l'intervention d'une compagnie de francs-tireurs de la 3^{ème} division (Lorencez), qui précédait le 3^{ème} bataillon du 33^{ème} régiment de ligne. Ceci peut expliquer en partie la présentation d'une embuscade tendue par des francs-tireurs.

Mais où se trouvait donc ce monument dans la vallée de Montvaux ?

Les tombes et monuments de la guerre de 1870 ont fait l'objet d'inventaires détaillés par A. GEIBEL, publiés en 1898 et traduits en 2004 par Bernard POLLINO. La majorité de ces monuments sont reportés sur des schémas cartographiques, mais pas ceux relatifs aux combats postérieurs au mois d'août. GEIBEL indique simplement que le monument est près de la route (« an der Straße »). Une carte topographique allemande de 1880 comporte, à quelques dizaines de mètres à l'aval de la route de guerre une petite croix et la mention « Sold Grab ».

Monsieur Jean STOECKLIN, maire honoraire de Châtel, précise : « je me souviens très bien de ce monument qui se trouvait à mi-distance entre le ruisseau et la route à une vingtaine de mètres de la limite aval des tennis. Je vois encore ce monument entouré d'une clôture faite de barres de fer et de quelques buissons ... ».

Les photos ci-contre montrent la situation à l'époque et l'aspect actuel du site.

Bibliographie sommaire

*Jean-Marie REITZ La guerre de 1870 à Lessy, note de 10 pages de décembre 2010, (en mairie de Lessy)

*Dick de LONLAY Français et Allemands, histoire anecdotique de la guerre de 1870/71, Paris 1887, tome 6, la prise de Lessy (médiathèque de Metz Pontiffroy, code LSM55)

*Adda Freifrau von LILIENCRON Krieg und Frieden, Erinnerungen aus dem Leben einer Offiziersfrau (site Kulturgeschichte), Berlin 1912

*Site www.denkmalprojekt.org/2008vl

*Pour plus de détails sur le transfert à Reillon consulter le « Volksbund Deutsche Kriegsgräberfürsorge e. V. », au besoin avec l'aide de son agence de Metz, le SESMA (Service d'Entretien des Sépultures Militaires Allemandes) www.volksbund.de

Frédéric Langenfeld

Stop à la publicité papier ! Je m'informe autrement...



Chaque année, vous recevez 35 kilos de publicités papiers dans votre boîte aux lettres. Qu'est-ce qui vous intéresse le plus ? Le support papier ou le contenu du message ?

Vous pouvez refuser de recevoir les publicités papier tout en continuant à être informé des promotions de vos grandes surfaces habituelles.

Pour rester au courant des actualités des grandes enseignes, sachez que :

- Les catalogues et prospectus sont toujours disponibles dans vos magasins habituels. En les retirant sur place vous choisissez de consulter uniquement les promotions qui vous intéressent. Ce geste limite la quantité de déchets.
- Les grandes enseignes proposent la lecture de leurs catalogues sur internet. Vous pouvez ainsi les consulter quand vous le souhaitez. De plus, des sites spécialisés vous permettent de comparer les offres promotionnelles des différents magasins en sélectionnant une zone géographique et vos centres d'intérêts. Il est également possible de s'inscrire afin de recevoir des lettres d'informations hebdomadaires par email.
- Les smartphones proposent également des applications gratuites pour consulter les promotions.

Avec ces astuces vous restez informé tout en limitant la quantité de déchets. N'attendez plus : des autocollants « stop pub » sont à votre disposition dans votre mairie.

Ce geste de réduction des déchets s'intègre dans le Programme Local de Prévention des déchets signé par Metz Métropole avec l'ADEME et fixant pour objectif une réduction de 7% d'ici 2014.

Toutes les astuces pour réduire ses déchets sur www.reduisonsnosdechets.fr

Lingettes ! DANGER

Pas de lingettes dans les toilettes !

Pratique, facile d'utilisation, la lingette est de plus en plus utilisée, pour le ménage dans la maison ou pour l'hygiène corporelle. Attention cependant, une fois usagée, elle ne doit avoir qu'une seule destination : la poubelle, jamais les toilettes ! En effet, ces petits carrés de fibre non tissée finissent souvent leur vie dans les toilettes. Conçus pour résister au déchirement lors de leur maniement, ils ne se dégradent pas, ou pas assez vite, quand ils arrivent dans l'égout. Résultat : les lingettes colmatent les pompes de relèvement des eaux usées qui permettent l'acheminement des effluents vers la station d'épuration, via les nombreux kilomètres de canalisations souterraines. Outre le risque de débordement des eaux usées sur la chaussée ou dans les habitations, ces pannes engendrent des interventions qui, à la longue, s'avèrent coûteuses pour la collectivité. Ainsi, il n'existe qu'une bonne porte de sortie pour la lingette, qu'elle soit utilisée pour le ménage ou l'hygiène : la poubelle. Tout ne va

pas à l'égout ! D'autres matériaux ou produits ne sont pas non plus du goût des égouts : restes de béton, mortier de fin de chantier, peinture, diluant, désherbant, n'ont pas vocation à être éliminés par les égouts, mais plutôt à rejoindre l'une des 7 déchèteries de l'agglomération messine, où ces déchets seront orientés vers les bonnes filières de traitement. Les stations d'épuration, elles, ne sont pas conçues pour les éliminer. Pour plus d'informations, les habitants peuvent contacter le Service Clients de la régie HAGANIS au 03 87 34 64 60, par courriel : service-clients@haganis.fr ou sur www.haganis.fr

Contact presse : Anne ADAM, Responsable adjointe Communication Tél. 03 87 34 64 54 - a.adam@haganis.fr HAGANIS - Régie de la Communauté d'Agglomération de Metz Métropole Rue du Trou-aux-Serpents - BP 82095 - 57052 METZ cedex 02



Vide-greniers : toujours autant de succès



Toujours autant de succès pour le 14eme vide-greniers organisé par le comité d'animation.

Dès 5 heures du matin, les premiers chineurs déambulaient dans le village à la recherche de la bonne affaire.

Satisfaction du côté des chineurs, des exposants mais aussi du côté des organisateurs avec un excellent bilan festif, malgré quelques incivilités de certains qui n'ont pas hésité à se garer dans les parterres fleuris

de la commune. Nous vous rappelons que le résultat financier est partagé au profit des associations de Châtel qui s'occupent d'enfants tout au long de l'année.

Théâtre, harmonie et Foyer de l'Amitié



La troupe de théâtre, les Z'allumés est venue de Rodemack jouer au centre socioculturel « BURN OUT » une pièce d'un auteur belge, Charles Istace



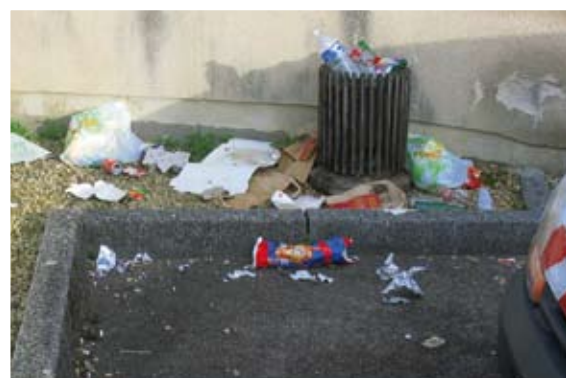
Les membres du Foyer de l'Amitié se sont rassemblés autour de Mme Cabirol, présidente de l'association, pour fêter les fêtes de fin d'année. Un repas convivial et dans la bonne humeur.



Ce fut un grand honneur d'accueillir à Châtel l'Harmonie municipale de Metz qui avait répondu à l'invitation de la municipalité. Dirigée par Jean Luc Didier cette formation regroupe une cinquantaine de musiciens confirmés, pour la plupart issus

du conservatoire de Paris ou du conservatoire national de la région de Metz. L'Harmonie a proposé un voyage musical à travers de nombreuses musiques de films, concert qui a séduit un public venu nombreux à cette occasion.

Problèmes récurrents sur la place de la mairie



Depuis plusieurs mois maintenant la place de la mairie est systématiquement squattée par une bande de désœuvrés qui passent leur temps à vociférer, boire et du fait perturber le voisinage. Malgré un arrêté pris par le maire interdisant la prise d'alcool sur la voie publique et le passage des gendarmes d'Amanvillers, rien n'y fait. Outre le fait de souiller l'espace public, des dégradations sur le mobilier et les murs ne cessent de croître. Des plaintes sont systématiquement déposées et s'empilent sur le bureau du Procureur de la République dans l'espoir d'être traitées un jour !

Création du SITHD (syndicat intercommunal pour le très haut débit)



Les membres du SITHD en mairie de Marly

Les communes de Châtel-Saint-Germain, Lessy, Corny-sur-Moselle, Gorze, Longeville-les-Metz, Marly et Vaux ont conclu une convention de délégation de service public pour l'établissement et l'exploitation d'un réseau câblé de vidéocommunications sur leur territoire. A travers ce projet, les communes ont décidé de constituer ensemble un groupement de commandes dans ce cadre. Suite à l'état des lieux réalisé sur la valeur technique

et financière des réseaux câblés des communes adhérentes au Groupement de commandes, il a été évalué la faisabilité technique et financière de la migration des réseaux câblés actuels des communes du groupement vers des réseaux FFTH et FTTU (fibre optique de bout en bout jusque dans le logement ou le local commercial) dans le cadre d'une nouvelle délégation de service public. Le syndicat ainsi créé, sous la présidence

de Raphaël Roux, conseiller délégué aux nouvelles technologies auprès du Maire de Marly, sera donc habilité à mettre en oeuvre une seule et même procédure de délégation de service public. L'objectif est de fibrer l'ensemble de la commune et des communes adhérentes à l'horizon fin 2013. Notre commune est représentée comme membre titulaire par M. Payan et Mme Salrin. Mme Chaynes est désignée comme membre suppléante.

Des animations régulières pour les plus jeunes tout au long de l'année



Les accueils de classe

En février, la bibliothèque a accueilli les enfants des classes maternelles. Encadrés par l'équipe des bénévoles, sous forme de jeux, de puzzles et à l'aide d'un tapis à histoire, les enfants ont pu découvrir et écouter des histoires de boucs, chevreux, ogres et ogresses

Des animations régulières pour les plus jeunes tout au long de l'année

Une fois par mois, le mercredi matin de 9h45 à 10h30, les enfants viennent écouter des histoires à la bibliothèque. Ces animations s'adressent aux enfants inscrits ou non à la bibliothèque, résidant dans la commune ou aux environs.

Reprise des animations en octobre 2012 avec des histoires de sorcières.
Animations gratuites - Renseignements en bibliothèque



L'IME (institut Médico-éducatif) «La Roseraie» de Jussy.

Cette année encore, et depuis octobre 2006, la bibliothèque accueille, 1 fois par mois, les enfants de l'Institut médico-éducatif «La Roseraie». Les enfants sont invités à venir écouter des histoires et des contes, le lundi après-midi de 14h15 à 15h00.

Les expositions

Du 3 au 28 mars, la bibliothèque a présenté une exposition; «Jardiner naturellement». De nombreux livres sur le jardinage et les jardins ainsi que les photos animalières de Claude Fritz sont venus compléter l'exposition. Les enfants ont également été invités à venir écouter des histoires du «Jardin extraordinaire»

Horaire d'été de la bibliothèque

Juillet 2012

Mardi de 16h à 19h
Samedi de 14h à 17h

Août 2012

Fermeture totale du 1er août
au 25 août 2012

**Réouverture aux horaires
habituels
mardi 28 août 2012**

Mardi de 16h à 19h
Mercredi de 10h30 à 12h15
de 14h à 18h
Samedi de 14h à 17h

Contact :
Bibliothèque Municipale
13, rue Jeanne d'Arc
tél : 03 87 60 34 87

Mail : biblio@chatel-saint-germain.fr

En juin, les insolivres



Cette année encore, la bibliothèque a participé à l'évènement « **les Insolivres** », axé sur la programmation de lecture et spectacles dans des lieux insolites.

Samedi 16 juin, la balade autour du Mont Saint Germain a finalement été contée sous le préau de l'école en raison du fort mauvais temps. Les familles présentes se sont régalé des facéties du conteur **Félix Lobo** et des jeux de mots des « **Edgars de la Poésie** »

Mercredi 27 juin, c'est dans le parc du centre socioculturel que les enfants (et les mamans) ont découvert les histoires savoureuses de loup, coq, poule, serpent et autres insectes. La matinée s'est terminée autour d'un goûter.

Le «Roi Lion» au centre socioculturel



C'est dans un décor très travaillé que l'EMAL a proposé son spectacle comédie musicale « Le Roi Lion » interprété par le groupe des enfants .

Ecole des Chauvaux : fermeture d'une classe

Le comité technique de l'éducation nationale a confirmé la fermeture d'une des deux classes de l'école maternelle « La Souris Verte » malgré une prévision d'effectif de 28 élèves.

Trois niveaux répartis dans une seule classe, les parents d'élèves ne l'ont pas accepté, et pour protester contre cette décision, différentes actions ont été menées, la première le 26 juin devant l'école avec le soutien des élus de Châtel, du Conseiller Général du canton, de grands parents, et de Châtelois... ce jour là ils ont obtenu un rendez vous avec Monsieur le Maire auprès de Monsieur Birbandt, inspecteur de circonscription.

Le lendemain 27 Juin était organisée l'opération « Doudous » en sureffectif, depuis ils ont été reçus avec Monsieur le Maire par Monsieur Jager, inspecteur de l'éducation nationale en charge des écoles qui leur a promis depuis par écrit un recomptage à la rentrée.

Les parents ne veulent pas d'une garderie « nos enfants ne sont pas des sardines en boîte ! » et réaffirment que les fondations de la réussite scolaire commencent dès la maternelle.

Les médias se sont fait largement le relais de ce mécontentement, journaux régionaux, radios, FR3 etc....

Les élus ont voté une motion contre cette fermeture de classe lors du dernier conseil municipal et apportent leur soutien aux parents d'élèves.

Il faudrait 32 élèves à la rentrée pour que cette décision de fermeture soit annulée, il faut espérer que d'ici septembre des logements actuellement vacants soient occupés par de jeunes couples avec des enfants en bas âge ;

Un appel est lancé aux parents qui ont demandé des dérogations pour scolariser leurs enfants dans d'autres écoles pour différentes raisons ; à Châtel une offre de garderie périscolaire est proposée aux parents dès 7h30 et jusqu'à 18h30 avec des tarifs adaptés et à partir de 3 ans.

Notre village ne doit pas être un village dortoir !

La fermeture de classe a des conséquences directes sur deux emplois d'agents communaux qui ont du être réaffectés à d'autres tâches pour éviter leur licenciement..



Effectis rentrée 2012-2013

Classe maternelle : 28 enfants

Classe de Mme Joffroy : 9 petits; 8 moyens; 11 grands

Ecole élémentaire : 92 enfants répartis

Classe de Mme Périlhon : 19 CP

Classe de M. Ziebel : 19 CE1 + 5 CE2

Classe de M. Mayer : 14 CE2 + 10 CM1

Classe de M. Fogelgesang : 8 CM1 + 17 CM2

Sur votre agenda

🌸 **7 Septembre :** Rencontre amicale féminine de handball HMM contre Dijon. Salle de sports.

🌸 **8 Septembre :** Tournoi de pétanque de la municipalité organisé par l'U.S Châtel dans le parc du centre socioculturel

🌸 **9 Septembre :** La Châteloise, organisée par la municipalité et le Club Vosgien de Metz. Marche familiale à la découverte des sentiers de randonnée. Départ libre à partir de 8h du centre socioculturel

🌸 **17 Septembre :** Collecte de sang au centre socioculturel

🌸 **6/7 Octobre :** Exposition de peinture au Lavoir organisé par l'Atelier Châtelois

🌸 **13 Octobre :** Journée des Familles « Jouons en famille » organisée par l'Association de Parents

🌸 **18 Novembre :** Bourse aux jouets au centre socioculturel

🌸 **24 Novembre :** Repas dansant organisé par l'APS

🌸 **7 décembre :** marche et soirée au profit du Téléthon au centre socioculturel

🌸 **15 Décembre :** Conte de Noël et Musique du Monde organisé par l'EMAL

🌸 **19 Décembre :** Après midi récréative de Noël des associations de Châtel

10 mars 2012 : repas des Aînés



Journée conviviale pour les Aînés de la commune lors du repas offert par la municipalité. Le décor concocté par la commission municipale et les membres du CCAS remporte toujours les suffrages de nos concitoyens. A l'année prochaine.

Les transports d'hier à demain au pays messin à destination du jeune public



L'évolution des transports dans le Pays Messin a marqué le paysage. Elle a influencé l'aménagement de nos villes et villages et a eu des incidences sur notre environnement.

On retrouve encore aujourd'hui des vestiges comme le passage de l'ancienne voie romaine reliant Metz à Trèves, ou celui du chemin de fer qui raccordait Metz à Château-Salins. Les gares, les tunnels, les ponts, les canaux,..., en sont également des témoins.

Et demain, comment se présenteront les transports, comment nous déplacerons-nous ?

Pour accompagner les enfants à décou-

vrir l'histoire et l'évolution des différents moyens de transports dans notre territoire, le Syndicat Intercommunal à Vocation Touristique du Pays Messin organise un concours de dessins à leur intention sur le thème

«Les transports d'hier à demain au pays messin»

au cours de la période du 17 septembre au 10 novembre 2012.

Pour y participer, les enfants doivent

être âgés de 6 à 11 ans et être domiciliés en Pays Messin. Les dessins sont à réaliser sur feuille de papier libre de format 21 x 29,7 cm ou 24 x 32 cm, exclusivement au crayon de couleur, au feutre ou en peinture. Un seul dessin par enfant sera admis.

Pour en savoir plus, le règlement est disponible sur simple demande à la maison du Pays Messin située au 71c, rue de Pont-à-Mousson à Montigny-Metz (tél. 03.87.56.83.63).

De nombreux lots sont à gagner.